

## Biodéchets: une nouvelle technologie pour déshydrater les déchets et réduire sa facture



NOYON (Oise), 26 septembre 2014 (Direct Hôpital) – Une machine de déshydratation permet de retirer l'eau des déchets et de les transformer en une poudre sèche, cinq fois moins lourde, qui peut être valorisée en engrais. Un moyen simple de se conformer à la réglementation Grenelle 2, à laquelle les établissements de santé vont devoir se conformer.

Dans le cadre du Grenelle 2 de l'environnement, les établissements qui produisent des déchets alimentaires sont depuis 2012 dans l'obligation de trier et valoriser leurs biodéchets. Cette obligation touchait en 2013 les

établissements qui produisaient plus de 80 tonnes de déchets. En 2014, ce seuil est tombé à 40 tonnes. Il passera à 20 tonnes en 2015 et 10 tonnes en 2016.

Pour permettre aux producteurs de biodéchets de s'adapter à la réglementation, l'Ademe a défini des quotas et réalisé des estimations sur les volumes de production en fonction du type de restauration.

Dans le secteur hospitalier, l'agence estime à 134 grammes les pertes et gaspillage par personne et par repas. Les établissements concernés par l'obligation de tri et de valorisation en 2015 seront ceux qui distribuent entre 100 et 200 repas par jour.

Ces déchets étant composé à 80% d'eau, *"faire appel à un organisme de collecte est un non-sens écologique et économique, puisque ça revient à transporter de l'eau"*, a lancé Ivan-Chavez-Baroni, directeur commercial de [Geb Solutions](#), lors de la 10e Journée d'automne de l'[Association des hygiéniques de Picardie](#), le 18 septembre à Noyon.

Il a été invité – *"suite à un bouche à oreille important"* – par l'association à présenter une solution de déshydratation qui transforme ces déchets en substrat organique.

La machine fait environ 1m3 et ne nécessite qu'une prise électrique et une évacuation d'eau pour fonctionner. *"Après le service, on y verse les biodéchets et la machine va les faire 'transpirer' sans les brûler, pour les transformer en masse semi-liquide puis en poudre"*, a expliqué Ivan Chavez-Baroni.

*"Ce n'est pas du compost"*, a-t-il précisé. L'appareil accepte tout type de biodéchets et supporte même les erreurs de tri. Par exemple, les couverts tombés dans les déchets seront retrouvés à la fin du cycle.

Pour 100 kg de biodéchets, l'appareil doit tourner une dizaine d'heures environ (la consommation électrique est estimée à 600 à 800 euros par an). Il en ressort une vingtaine de kilos de substrat organique.

Les hôpitaux peuvent revendre ce substrat, qui sera ensuite valorisé en engrais, ou le conserver pour leur propre usage. Le centre hospitalier de Bligny (Essonne), utilisateur de la solution depuis le mois de mai, a ainsi décidé d'utiliser sa production de substrat sur ses 85 hectares de terrain. L'établissement sert environ 1.000

repas par jour et a calculé que cette solution lui avait permis de réduire sa production de biodéchets de 15 bennes par semaine.

Cette innovation est aussi en test à l'hôpital privé nord parisien. *"Nous avons divisé par deux nos containers de stockage de déchets, il n'y a plus d'odeurs et nous n'avons plus besoin de local climatisé"*, témoigne Philippe Massalon, directeur hospitalité chez Sodexo, dans [une vidéo publiée](#) sur le site du Comité développement durable en santé.

mb/ab

© 2012-2014 APM International.